

00. Procès-verbal dernière séance (p.m. 10 novembre 2009)

01. Administration générale : Zone de police « Ardennes brabançonnnes » (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Incourt) – Dotation communale 2010 – Approbation.

Approbation de la dotation de la commune de Grez-Doiceau à la Zone de police « Ardennes brabançonnnes » (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Incourt), pour l'exercice 2010, d'un montant de 983.171,34 euros.

02. Administration générale : Redevance forfaitaire et annuelle pour la protection contre l'incendie – année 2008 – Décompte définitif.

Le Conseil émet un avis favorable sur le montant de la redevance forfaitaire et annuelle pour la protection contre l'incendie s'élevant, pour l'année 2008, à 256.895,07 €

03. Administration générale : CPAS - délibération du 25 novembre 2009 – Budget 2009 – Modification budgétaire n° 4 - Approbation.

04. Administration générale : CPAS - délibération du 25 novembre 2009 – Budget 2010. – Approbation.

05. Administration générale : CPAS – Délibération du 25 novembre 2009 – Modification du règlement d'ordre intérieur de la Malle à Grez - Approbation.

06. Administration générale : Subvention à l'asbl Domus - Modalités d'octroi et de contrôle.

Octroi d'une subvention de 1000 euros à l'asbl Domus.

Située à Wavre, l'asbl Domus offre différents services :

- *Un soutien au patient en fin de vie et à son entourage proche, familial et/ou professionnel.*
- *Une aide technique et matérielle pour les soins spécifique.*
- *Un accompagnement psychologique.*
- *Une disponibilité 24h sur 24, 7 jours sur 7 grâce à un service de garde.*

L'intervention de cette asbl est totalement gratuite sur tout le territoire du Brabant wallon.

Infos : www.domusasbl.be

07. Administration générale : Démission d'un Conseiller du CPAS – Prise d'acte.

08. Administration générale : Remplacement d'un Conseiller du CPAS – Prise d'acte.

09. Affaires culturelles : ASBL « La Pensée Libre de la Néthen » - Maison de la Laïcité Condorcet - Budget de fonctionnement 2010 – Intervention financière de la Commune.

Intervention financière de la Commune dans les frais de fonctionnement 2010 de la Maison de la Laïcité Condorcet, dont le pouvoir organisateur est l'ASBL « La Pensée Libre de la Nethen », pour un montant de 18.240 €

Les frais de fonctionnement 2010 de la Maison de la laïcité Condorcet seront répartis entre les communes concernées comme suit :

- Beauvechain 9.608 €
- Grez-Doiceau 18.240 €
- Chaumont-Gistoux 16.257 €

10. Affaires sociales : Agence Locale pour l'Emploi – Représentant du Conseil communal – Démission/remplacement du délégué du groupe LB – Prise d'acte.

11. Cultes - Fabrique d'Eglise de Pécrot - Compte 2008 – Avis.

12. Cultes : Fabrique d'Eglise de Pécrot - Elections 2009 – Prise pour information.

13. Cultes : Fabrique d'Eglise Saint Georges à Grez-Doiceau - Budget 2010 – Rectification – Prise d'acte.

14. Environnement : Réseau de parcs à conteneurs – I.B.W. s.c.r.l.- Convention d'adhésion - Avenant P.A.C. / G. 27 – Approbation

Approbation du Conseil sur l'avenant PAC/G.27 à la convention d'adhésion au réseau de parcs à conteneurs qui lie l'Administration communale de Grez-Doiceau à l'Intercommunale du Brabant wallon.

Le Conseil communal de novembre avait déjà voté contre le plan stratégique de l'IBW qui annonçait une augmentation de 50% de la participation communale dans la gestion des parcs à conteneurs.

Le Collège communal de Grez-Doiceau n'admet pas de voir la contribution annuelle actuelle de 70.000€ augmenter à plus ou moins 100.000 €.

Le prétexte utilisé par l'IBW est le projet d'installer un parc à conteneurs supplémentaire à Corroy-le-Grand (Chaumont-Gistoux) d'ici fin 2010. La situation reste inchangée à ce jour, les habitants ne seront pas mieux desservis en 2010 qu'en 2009 !

30 à 35.000 € à prendre dans la poche des citoyens gréziens n'étant pas un montant à négliger, le Collège attend une contre-proposition de la part de l'IBW en espérant voir sa position réexaminée. Ce point ne sera donc pas présenté au Conseil communal du mardi 29 décembre 2009. Il sera à l'ordre du jour une fois la réponse obtenue par l'IBW.

15. Environnement : Gestion des déchets – Tableau prévisionnel du coût vérité – Taux de couverture.

Approbation du Conseil pour le tableau prévisionnel coût-vérité pour la gestion des déchets durant l'exercice 2010, lequel se synthétise comme suit :

- évaluation des dépenses : 591.029,03 euros
- évaluation des recettes : 538.190,00 euros

Ce qui correspond à une couverture des dépenses par les recettes évaluées à 91,06 %.

16. Finances : Fiscalité communale - taxe communale sur les secondes résidences – Exercice 2010 à 2012– Règlement-taxe.

Approbation du Conseil d'arrêter la taxe sur les secondes résidences à 600 euros par année et par seconde résidence à partir de l'exercice 2010.

17. Finances : Comptes annuels de l'exercice 2008 – Approbation - Prise d'acte.

Le Conseil prend acte de l'arrêté, pris en séance du 19 novembre 2009 par le Collège provincial du Brabant wallon, qui conclut à l'approbation, des comptes annuels de l'exercice 2008.

18. Finances : Budget communal – Exercice 2010- Arrêt.

Le Conseil arrête le budget communal pour l'exercice 2009 lequel se clôture comme suit :

1. Service ordinaire :

Recettes :	13.540.594,24 €
Dépenses :	<u>13.537.731,45 €</u>
Solde (boni)	2.862,79 €

2. Service extraordinaire :

Recettes :	8.658.081,20 €
Dépenses :	<u>8.658.081,20 €</u>
Solde :	0,00 €

19. Finances – Holding communal – Augmentation de capital – Engagement, ordonnancement et mandatement – Approbation de la dépense.

Approbation du Conseil sur la dépense relative à l'augmentation de capital du Holding communal pour la somme de 107.151,36 euros.

20. Patrimoine : Option d'acquisition d'un terrain non bâti repris au plan communal d'aménagement du Centry – Convention - Approbation.

Approbation du Conseil sur la convention aux termes de laquelle la commune se voit conférer une option d'achat sur le terrain non bâti repris en zone d'équipement communautaire (20.1) et en zone d'abords et de parcage (20.3) au plan communal d'aménagement du Centry approuvé par arrêté ministériel du 3 septembre 2007.

Comme prévu lors de l'approbation du PCA du Centry, cette zone bleue (zone d'équipement communautaire) est destinée à un aménagement de type : terrain de sport, salle de quartier, antenne administrative, crèche... A l'heure actuelle, aucune affectation précise n'a été décidée.

21. Sport : Projet de création d'une Ecole de jeunes. Décision de principe de confier l'introduction d'une demande de subside pour la réalisation des infrastructures au Stampia à la Régie communale autonome Grez-Doiceau – Approbation.

Le Conseil confie à la RCA la mission de dépôt d'une demande de subside auprès d'Infrasports pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la création de l'Ecole de jeunes sur le site du Stampia.

Objectifs poursuivis à travers la création d'une Ecole de jeunes

La commune de Grez-Doiceau a pour objectif de favoriser la pratique sportive, dès le plus jeune âge et ce, en proposant des formations de qualité.

Le Hall omnisports ayant été réalisé, le Collège communal a décidé en 2008 de directement se pencher sur la problématique des infrastructures de football, devenues dans certains cas obsolètes.

La commune a cependant décidé de se concentrer en priorité sur les jeunes. Il a ainsi été décidé en 2008 de créer une structure permettant d'accueillir, d'encadrer et de faire progresser tous les jeunes footballeurs, étant déjà aujourd'hui plus de 200. Ce concept est dénommé « Ecole des jeunes ».

Outre le rassemblement de tous les jeunes issus actuellement des 3 clubs de football de la commune (Grez, Archennes et Pécrot), le site du Stampia s'est avéré le plus adéquat pour y faire évoluer toutes les équipes de jeunes.

*Afin d'assurer une formation de qualité et durable à long terme, la Commune a décidé que cette Ecole de jeunes sera **une nouvelle entité indépendante et autonome.***

*Outre une personnalité juridique distincte, c'est la **stricte séparation des structures actuelles « adultes »** qui est novatrice dans ce projet.*

La création d'une telle nouvelle entité ne peut évidemment se concevoir que d'une manière globale pour le football de Grez-Doiceau. Cela signifie donc qu'il y aura indéniablement des impacts et des modifications à apporter dans les structures et les compositions des trois clubs actuels.

Mais l'ampleur et les retombées d'un tel projet justifient une éventuelle refonte des structures existantes. Nous attendons des dirigeants actuels qu'ils puissent réformer les structures actuelles avec une visée à moyen et long terme.

Procédure et agenda

Monsieur le Ministre des Sports André Antoine a retenu notre projet de création d'un terrain synthétique de football et a donc décidé que la Région wallonne le subsidierait à hauteur de 75%.

Cette décision a été prise en reconnaissance par le Ministre et son administration Infrasports de la qualité et de l'ambition du projet de création d'une Ecole de jeunes. Nous les en remercions grandement !

Après l'obtention du permis d'urbanisme, la subvention du synthétique est donc une deuxième étape très importante.

Mais la commune devait se positionner quant à la mise à disposition d'infrastructures capables d'acquiescer chaque semaine plus de 200 jeunes. Les bâtiments actuels sont évidemment obsolètes : les

containers ne sont en rien une solution d'avenir, le nombre de places de parking est totalement insuffisant, les vestiaires et la buvette sont à raser.

Il sera dès lors proposé au Conseil communal du 29 décembre 2009 de donner mission à la Régie Communale Autonome de réaliser et d'introduire auprès des services Infraspports un dossier de construction d'une nouvelle infrastructure vestiaire - buvette, de parkings et d'aménagement des abords. Ce dossier de demande de subventionnement en tant que « Petites infrastructures sportives » ne pourra dépasser le montant plafond de 1.200.000 € HTVA.

La commune se donne l'ambitieux timing de finaliser et de rentrer ce dossier chez Infraspports pour le mois d'octobre 2010.

Création de la nouvelle entité et réflexion quant à son fonctionnement

Un groupe de travail composé de représentants du Collège communal et des trois clubs de football a été constitué et s'est réuni plusieurs fois en 2007 et 2008.

Suite à l'annonce du soutien du Ministre des Sports André Antoine du projet de nouveau terrain synthétique, le Collège communal a décidé de relancer ce groupe de travail.

Il a ainsi été demandé aux trois clubs de présenter au Collège communal, pour le 15 février 2010, un projet de fonctionnement de la nouvelle entité, son articulation avec les clubs existants, et les éventuelles modifications à apporter aux structures actuelles.

La création de nouvelles infrastructures n'est pas un but en soi. Mais l'objectif poursuivi est bien de favoriser un encadrement, une pratique et une formation sportive de qualité et ce, à destination d'une majorité de gréziens.

Après le Hall omnisports, la commune de Grez-Doiceau souhaite se doter d'infrastructures adéquates, permettant d'atteindre les objectifs de sa Politique sportive communale, adoptée par le Conseil communal en août 2008.

22. Travaux publics : Plan Mercure 2007-2008 (TP091) – Travaux de prolongation du cheminement sécurisé du chemin de Savenel vers les rues J. Maisin et de la Prairie – Avenant n°2 : travaux complémentaires et modificatifs – Approbation.

Approbation du Conseil concernant l'avenant n° 2 relatif aux travaux de prolongation du cheminement sécurisé du chemin de Savenel vers les rues Maisin et de la Prairie, au montant global de **21.790,16 € TVAC**, portant ainsi le montant global des travaux à **278.655,69 €TVAC**.

23. Travaux publics : Construction du Hall omnisports (TP009) – Avenant 8 – Approbation.

Approbation du Conseil concernant l'avenant n° 8 relatif aux travaux de construction du Hall omnisports, tel que présenté par l'auteur de projet, au montant global de - **2.190,93 €TVAC**.

24. Travaux publics : plan triennal 2007-2009 – Egouttage exclusif de la rue Cyrille Bauwens (TRI07-09-05) – Dossier projet – Estimation budgétaire – Approbation.

Approbation du Conseil pour :

- le dossier projet relatif aux travaux d'égouttage exclusif de la rue Cyrille Bauwens, tel que présenté par l'I.B.W., pouvoir adjudicateur.

- l'estimation globale des travaux au montant de 162.445,21 € TVAC, dont le coût à charge de la commune s'élève à 24.124,58 €TVAC.

25. Travaux publics : plan triennal 2007-2009 – Egouttage exclusif de la rue Léopold Vanmeerbeek (TRI07-09-06) – Dossier projet – Estimation - Approbation.

Approbation du Conseil pour :

- le dossier projet relatif aux travaux d'égouttage exclusif de la rue Léopold Vanmeerbeek, tel que présenté par l'I.B.W., pouvoir adjudicateur.

- l'estimation globale des travaux au montant de **79.167,80 €HTVAC**, dont la prise en charge relève entièrement de la SPGE.

26. Travaux publics : Plan Triennal 2007-2009: (TRI07-09/04) Travaux d'amélioration et égouttage de la rue de la Ferme du Grand Sart – Projet et estimation : approbation – Choix du mode de passation du marché.

Approbation du Conseil pour :

- le dossier projet d'amélioration et d'égouttage de la rue de la Ferme du Grand Sart tel que présenté par l'auteur de projet susvisé.

- l'estimation des travaux précités au montant global 263.895,30 €TVAC.

- à charge de la commune : 128.908,29 €HTVA, soit **155.979,03 €TVAC** ;
- à charge de la SPGE : 89.187,00 €HTVA, soit **107.916,27 TVAC**.

27. Travaux publics : Travaux de mise en conformité sécurité-incendie (TP2010/020) : installation de rétenteurs de portes RF et raccordement à la centrale incendie, dans le bâtiment principal de l'école communale de Grez-centre, rue du Pont-au-Lin, 20-22 – Principe, estimation : approbation – Crédits budgétaires - Mode de passation et conditions du marché.

Approbation du Conseil sur le principe de réaliser la mise en conformité sécurité-incendie du bâtiment principal de l'école communale de Grez-centre, sis rue du Pont-au-Lin, 20-22, par le placement et le raccordement de rétenteurs de portes coupe-feu pour un montant estimatif de la dépense à 2.500 €TVA de 21 % comprise.

28. Travaux publics : Football U.S. ARCHENNES : remplacement de 2 ballons sanitaires électriques (TP2010/025) – Principe, estimation et descriptif : approbation – Crédits budgétaires - Mode de passation et conditions du marché.

Approbation du Conseil sur le principe de remplacer, dans les installations du club de football de l'U.S. Archennes, les deux ballons sanitaires électriques vétustes et hors d'usage par un ballon sanitaire accouplé au chauffage central au mazout.

29. Travaux publics : Marché de Fournitures(TP2010/026) : acquisition de matériaux et fournitures diverses pour l'aménagement de l'Espace culturel à Néthen (local au 1^{er} étage) – Principe, cahier spécial des charges, estimation : approbation – Mode de passation du marché – Crédits budgétaires.

Approbation du Conseil sur le principe d'aménager le local du 1^{er} étage de l'Espace culturel à Nethen pour un montant global de la dépense estimé à 7.000 €TVAC.

Plus précisément :

Le local situé en face de la bibliothèque (1^{er} étage) sera réaménagé afin d'être utilisé de manière polyvalente dans le cadre du Centre culturel (cours, stages...).

30. Travaux publics (Urbanisme) : Lotissement « Les Campinaires » – Cession gratuite de la plaine de jeux du lotissement à la Commune par la S.A. BRUXENTRA et la S.A. IMMOGRIM et rétrocession d'une partie à la SWDE – Acte de cession : approbation – Signature de l'acte de cession.

Approbation du Conseil pour le projet d'acte de cession concernant la cession gratuite de la plaine de jeux du lotissement « Les Campinaires ».

31. Travaux publics : Marché de travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise Saint-Georges de Grez (TP2009/034) – Projet, Cahier Spécial des Charges, métrés: modifications – Approbation – Crédits budgétaires.

Approbation du Conseil concernant le nouveau projet de travaux relatif à la toiture de l'église Saint-Georges de Grez. Nouvelle estimation du marché : 27.000 €TVAC.

Les travaux à réaliser sont :

- La rénovation intégrale de 3 lucarnes.
- Le remplacement d'ardoises défectueuses.
- La remise en état des abat-sons.

- La pose de treillis anti-pigeons.

32. Travaux publics : Eglise Saint-Georges de Grez – Peintures et travaux divers d'intérieur – Projet : modifications – Approbation – Confirmation du mode de passation de marché.

Approbation du Conseil concernant le dossier travaux de peintures intérieures de l'église Saint-Georges de Grez, tel que modifié par l'auteur de projet comportant le cahier spécial des charges, les plans, les métrés, le devis estimatif et l'avis de marché relatifs au marché de travaux à passer. Montant estimatif de ces travaux de peintures : 152.317,64 €TVAC.

33. Travaux publics : Dégâts d'hiver 2008-2009 – Travaux de réparation et d'entretien de voiries communales (TP2009/088) – Projet, cahier spécial des charges, métrés : modifications – Approbation – Crédits budgétaires.

Approbation du Conseil concernant le cahier spécial des charges et ses annexes, l'avis de marché ainsi que les métrés estimatif et récapitulatif relatifs à la réparation et l'entretien de voiries communales, modifiés suivant les remarques du Service Public de Wallonie.

34. Travaux publics : Marché de fournitures : Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique (TP2010/028) – Principe - Adhésion à la procédure groupée d'acquisition du SPW - Cahier spécial des charges du Service Public de Wallonie : approbation.

Approbation du Conseil sur le principe d'acquiescer un véhicule utilitaire électrique dans le cadre de la politique de mobilité durable et d'adhérer au marché qui sera passé par la Région wallonne à cette fin.

35. Travaux publics : Marché de fournitures : Acquisition de deux bicyclettes à assistance électrique (TP2010/027) – Principe - Cahier spécial des charges, estimation : approbation – Choix du mode de passation de marché – Crédits budgétaires.

36. Urbanisme : Elaboration d'un Plan Communal d'Aménagement (P.C.A.) au plan de secteur de la zone de Gottechain – Cahier spécial des charges, modification : approbation.

Approbation du Conseil concernant les modifications du cahier spécial des charges régissant le marché de services à passer.

37. Urbanisme : Modification de la zone de services publics et d'équipements communautaires du Bouly à Archennes - Plan Communal d'aménagement dérogatoire au plan de secteur – Extension de la mission du bureau d'étude.

Approbation du Conseil concernant l'extension de mission du bureau d'étude afin d'élaborer le dossier d'accompagnement avec le périmètre concerné pour l'inscription à la liste des Plans Communaux d'aménagement dérogatoire.

38. Urbanisme : Aménagement du territoire - Schéma de structure communal – Adoption définitive.

Réadoption définitive du Schéma de Structure communal pour l'ensemble du territoire communal de Grez-Doiceau, en intégrant certaines remarques de la Région wallonne.